

Article 4 : Tableaux

A : Dames moins de 600 points
B : Dames de 600 à 799 points
C : Dames de 800 à 999 points
D : Dames de 1000 à 1299 points

E : Messieurs moins de 900 points
F : Messieurs de 900 à 1099 points
G : Messieurs de 1100 à 1299 points
H : Messieurs de 1300 à 1599 points

Les classements des joueurs à prendre en compte sont les classements officiels de 2ème phase diffusés début janvier.

Article 5 : Qualification des joueurs

Si un tableau n'est pas organisé (pas d'inscription) par un comité départemental, il n'y aura pas de qualifiés pour l'échelon supérieur.

La finale par classements (niveau territoire) aura lieu à Brétignolles (79) le 13 février 2022.

Le nombre de places qualificatives (voir tableau joint).

La finale régionale par classement aura lieu à Meymac (19) le 1er mai 2022

L'échelon national est prévu à Ducey (50) les 25 et 26 juin 2022.

Article 6 : Autres informations utiles

Horaires :

Tableaux A, B et E : Pointage à 9h30 début de l'épreuve impératif à 10h00

Tableaux C et F : Pointage à 11h00, début de l'épreuve à 11h30

Tableaux D et G : Pointage à 12h00, début de l'épreuve à 12h30

Tableau H : Pointage à 13h00, début de l'épreuve à 13h30

Déroulement de l'épreuve :

- Poules de 3 joueurs, voire 4 suivant nombre (les poules de 4 seront privilégiées si plus de 24 joueurs dans le tableau afin d'assurer un minimum de parties).
- À l'issue des poules tous les joueurs sont classés suivant un tableau final. Les premiers de chaque poule seront « têtes de séries ».
- Le tableau se fera à classement intégral si le nombre de joueurs n'excède pas 24.
- Dans le cas où le nombre de joueurs serait supérieur, le tableau sera à élimination directe jusqu'aux 1/4 de finale où toutes les places se jouent pour classer les 8 premiers (afin de déterminer les qualifiés + les repêchages).



AVERTISSEMENT : Afin de faire éviter d'attendre pour rien des joueurs, il a été décidé de sanctionner par une défaite réelle saisie sur SPID (donc perte de points au classement personnel) en cas de forfait non prévenu aux JA sur les parties de classement. Ceci a été mis en application la saison dernière.

Note : dans le cas d'une participation féminine faible, à leur demande et en plus de leur tableau, il peut être possible d'intégrer les joueuses dans le tableau masculin équivalent. Les performances individuelles seront comptabilisées mais leur qualification à l'échelon régional ne dépendra que du résultat obtenu dans leur propre tableau.

Les joueuses qui souhaiteraient jouer avec les messieurs devront le préciser à l'inscription.

Date limite d'inscription :

Comme indiqué en première page : Mercredi 12 janvier 2022 à 20 heures DERNIER DÉLAI.

Passé cette date AUCUNE INSCRIPTION SUPPLÉMENTAIRE ne sera prise en compte. Date limite éloignée volontairement compte tenu que des ajustements logistiques pourraient s'avérer nécessaires suivant le nombre de participants (surtout pour le tableau E).

Aucune inscription ne se fera sur place.

Merci de respecter le travail des juge arbitres et de prévenir à l'avance en cas de forfait.